

COMPTE-RENDU SEANCE DU 28 JUIN 2016

--|--

Sont présents :

Christian LESCOULIÉ – François LAPEYRE — Sylvain BASLY — Dolorès COURRAUD –
Jean-Jacques LARQUIER – Frédéric MARQUEBIELLE – Pascal RÉGIN -

Excusées : Isabelle BRIDOUX - Marie-Françoise COSTEDOAT - Nicole DEMANUEL

M. le Maire ouvre la séance à 20 H 40.

*

* *

Aucune observation à formuler sur le compte-rendu de la dernière réunion.

Délibérations :

I – Régularisation de la situation du chemin reliant le chemin du Petit Mic au chemin des Pyrénées et procédure d'échange de terrains avec les consorts Baqué.

Lors de nos diverses rencontres et discussions avec la famille Baqué-Elisondo, il a été décidé de rétablir les limites du chemin qui sépare les propriétés Laporte-Longy, la Coop Euralis et la propriété Baqué-Elisondo. Afin de régulariser cette situation, il a été demandé au Cabinet OZANS, géomètre-expert de définir les limites en accord avec la famille Baqué-Elisondo. Des bornes ont été posées. Cette délibération permettra l'établissement d'un acte administratif après signature du document d'arpentage.

De plus, dans la même opération, une bande de terrain nous sera cédée par la famille Baqué-Elisondo pour un futur agrandissement du foyer rural.

L'échange a lieu sans soulte, les terrains bien que de superficies différentes, étant de même valeur. (Estimation par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques).

Voté à l'unanimité.

II – Location de la salle communale par une association extérieure à la commune

Il est décidé de relouer la salle communale à l'association Lucimba pour un tarif de 275 € soit une augmentation de 25 € (10 %)

Voté à l'unanimité.

III – Conseil en énergie partagé entre la Collectivité et le SDEPA

Dans le contexte actuel de surconsommation et d'augmentation des coûts énergétiques, le SDEPA a souhaité s'engager auprès des collectivités adhérentes afin de les aider à maîtriser leurs consommations et à diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Co²).

Dans le cadre de ses actions dans le domaine de l'énergie, le SDEPA propose aux collectivités de bénéficiaires d'un Conseil en Energie Partagé (CEP). Le conseiller totalement indépendant des fournisseurs d'énergie et des bureaux d'étude est l'interlocuteur privilégié de la collectivité pour toutes les questions énergétiques.

Le coût de l'adhésion est de 0.25 € par habitant et par an, la collectivité s'engage pour 3 années dans la démarche. Pour notre commune, l'étude en cours sur le foyer rural, nous amène à la réflexion sur la toiture et la possibilité de panneaux photovoltaïques. La mise en place du Conseil en Energie Partagé nous permettra de prendre la meilleure solution.

Voté à l'unanimité.

IV – Emprunt pour le financement des travaux d’assainissement collectif

Pour financer l’extension du réseau d’assainissement collectif, nous avons sollicité trois banques : la caisse d’Epargne, le Crédit Agricole et la Banque Postale.

Le Crédit Agricole nous présente la meilleure offre.

Approuvé à l’unanimité.

V – Travaux en cours – Ensemble scolaire

- A la fin de l’année scolaire, l’entreprise LAFFITTE interviendra pour la réfection de la cour
- L’entreprise LARROUTUROU terminera son intervention par la création de l’ouverture du mur du préau et les divers raccords de maçonnerie. La clôture sera mise en place et l’entreprise LABAT peindra l’ensemble du préau, la toiture et les murs extérieurs.
- La démolition intérieure (WC, lavabos, etc.) sera réalisée par l’équipe municipale.

VI – Fêtes locales – Préparation

- installer la banderole
- Poser les panneaux « Fêtes Locales »
- Mettre en place une prise électrique pour le camion frigo
- Etendre du sable au terrain place des Pyrénées – jeux de pétanque
- Protéger les massifs fleuris
- Récupérer le chapiteau pour couvrir l’estrade
- faire changer des ampoules au terrain pétanque par la SPIE
- prévoir l’équipe pour le nettoyage du dimanche matin à 8 h ;

VII – Autres travaux

- Pose de toiles sur le talus à l’arrivée des bâtiments
- Réparation des portes du foyer (serrures).

VIII – Réunion ERDF à Auriac

Frédéric Marquebielle nous fait un compte rendu.

IX – Horaires éclairage public

Suite aux travaux de modernisation de notre réseau, il a été décidé de modifier les plages horaires (22 h : fermeture).

M. le Maire lève la séance à 23 H 30.

Vu le Maire

